

Coup de sac pour l'Amuse Bar qui rebondit à l'Ancien Manège

Retardé dans son développement lors de la mise à l'enquête publique, le nouveau bar à jeux de La Chaux-de-Fonds investira finalement le célèbre monument chaux-de-fonnier dans les locaux de la brasserie du Manège



Johanna Florey (à gauche) laissera les clés de la brasserie du Manège à l'Amuse Bar dans le courant du mois de décembre.

La saga est bientôt digne du meilleur scénario d'une partie de Meurtres et mystères. L'Amuse Bar s'installera finalement à l'Ancien Manège à La Chaux-de-Fonds. Les responsables du futur bar à jeux l'ont annoncé vendredi matin au cœur de la célèbre cour intérieure. Le projet, qui avait rencontré un important soutien populaire et financier en ligne, patinait depuis plusieurs mois en lien avec son installation dans des locaux à la rue du Parc 71. Un bar à jeux voisin, le Reset Bar, avait notamment fait opposition à l'aménagement de l'établissement public.

Finalement, le trio a décidé de tirer un trait sur ce projet initial. « On a rencontré quelques embûches, mais on a toujours été attentifs à laisser la porte ouverte à de nouvelles opportunités », explique Stéphane Fleury, co-gérant de l'Amuse Bar. « Le lieu est incroyable, il y a une salle de jeu séparée, une escape room déjà existante, sans compter ce qu'offre la cour intérieure », ajoute le Chaux-de-Fonnier.

Stéphane Fleury, co-gérant de l'Amuse Bar : « On a été tout de suite séduit par l'aspect historique de ce lieu incroyable de la ville »

4))

Passage de témoin au restaurant du Manège

L'opportunité est venue de la tenancière du restaurant « le Manège du terroir ». Après huit ans de présence sur place et trois dernières années difficiles liées notamment à la pandémie, Johanna Florey, également propriétaire d'un établissement public à Neuchâtel, a décidé de concentrer ses activités et de se séparer de son restaurant chaux-de-fonnier. C'est elle qui s'est approchée des initiateurs du projet. « J'ai pris connaissance par voie de presse de leurs péripéties. Ce projet va faire rayonner l'Ancien Manège et la Ville. Je ne gérerai plus le restaurant mais j'assurerai la transition vers l'Amuse Bar et continuerai à m'investir dans l'association du Manège, organisatrice des marchés dans la cour intérieure », précise la dynamique tenancière. Le passage de témoin se fera en douceur. Il se pourrait d'ailleurs que l'Amuse Bar engage une partie du personnel de l'actuel restaurant.

Johanna Florey, tenancière du Manège du Terroir : « Ce sont trois Chauxde-Fonniers passionnés qui ont beaucoup d'idées »

♦ Ecouter le son

De leur côté, les responsables de l'Amuse Bar ont dû casser le bail qu'ils avaient déjà signé. « Les tractations n'ont pas été simples », reconnaît Stéphane Fleury. Mais désormais, l'Amuse Bar vise une ouverture à la fin de l'année, date convenue pour la remise de bail. Une soirée de Nouvel-An est déjà prévue en collaboration avec Ludesco le 31 décembre. /lre